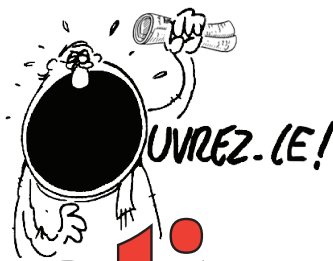



L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

# sud éducation




Le journal des syndicats et de la fédération **sud** éducation  
numéro 76 - mars / avril 2018  
[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



Qu'on soit riche ou qu'on soit pauvre,  
on ne vit pas au même endroit, on  
ne mange pas la même chose, on  
ne s'habille pas de la même façon.  
Pourquoi devrait-on avoir la même  
éducation ?

**Resistance !**

**JUST REFORM IT.**



ministère  
éducation  
nationale

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Un rapport alarmant

Céline Calvez et Régis Marcon ont exposé, le 22 février, en présence de Jean-Michel Blanquer leur rapport portant sur l'avenir de la voie professionnelle en vue d'une réforme qui sera présentée en avril.

Pour Sud éducation, il contient quelques pistes à creuser mais surtout de nombreuses lignes rouges<sup>1</sup>. La voie professionnelle est actuellement fortement dévalorisée. Bien qu'accueillant 33 % des élèves à l'issue de la 3<sup>e</sup>, l'orientation y est souvent subie et le marqueur social est fort : elle accueille 60 % des enfants d'ouvrier-ères contre 12 % des enfants de cadres. Les gouvernements successifs parlent de la revaloriser. Pour Sud éducation il faudrait déjà lui donner les moyens de fonctionner correctement et accor-

der l'égalité des droits aux enseignant-es de la voie professionnelle, par exemple la pondération pour les classes à examen. Il est ironique d'observer que dans plusieurs académies les lycées pro voient leurs DHG (Dotations Horaires Globales) ponctionnées arbitrairement alors que ces établissements ont besoin de cours dédoublés pour accompagner les lycéennes et lycéens de la voie professionnelle et lutter contre le décrochage. C'est pour cela que plus que des rapports, nous attendons des actes pour la voie professionnelle et notamment le retour des lycées dans le classement de l'éducation prioritaire !

<sup>1</sup><http://www.sudeducation.org/L-enseignement-professionnel-doit.html>

## Appel

La fédération Sud éducation relaie l'appel à une grève nationale des précaires de l'Éducation nationale le 5 avril 2018<sup>2</sup>.

# PrecairesEducatEnGreve05042018

#PrecairesDeLeducationEnGreve  
Professeur-es contractuel-les, AVS/AESH, CUI, AED, AP, personnel d'entretien et de cantine, mais aussi élèves, enseignant-es titulaires et parents d'élèves, nous sommes tout-es concerné-es par la montée de la précarité dans la fonction publique : classes surchargées, sous-effectifs, salaires minuscules, renouvellements incertains, missions aléatoires et informelles, etc.

Considérez-vous comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonctionnement des établissements, nous enchaînons les contrats

précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté.

Sans statut digne de ce nom, nous sommes souvent en butte au mépris de nos hiérarchies [...]

Nous appelons tout-es les précaires de l'éducation à se mettre en grève le jeudi 5 avril 2018, à mobiliser leurs collègues en prenant le temps d'en discuter collectivement dans leurs écoles et leurs établissements.

Si vous voulez participer à la construction de cette journée de grève : diffusez cet appel autour de vous et sur les réseaux sociaux #

Vous organisez ou voulez organiser la grève dans votre ville / région, vous pouvez nous contacter à : [precaires.education@riseup.net](mailto:precaires.education@riseup.net)

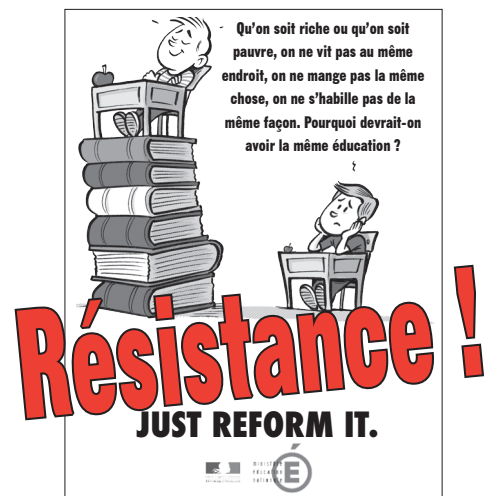
<sup>2</sup><http://www.sudeducation.org/Greve-des-precaires-de-l-education.html>

éducation  
**Sud**

Fédération des syndicats  
Sud éducation :  
31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris  
Téléphone : 01 58 39 30 12  
e-mail : [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

Union syndicale  
**Solidaires**

Rejoignez /  
rejoignez-nous



Prenez contact avec  
votre syndicat local  
ou avec la fédération  
sur notre site :  
[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

Encart jeté en aléatoire  
pour certains destinataires  
Journal trimestriel réalisé par  
la fédération des syndicats  
Sud éducation

Numéro de CPPAP  
0418 S 06443  
délivré le 04/12/08  
jusqu'au 30/04/18  
Prix > 1,5 €

Abonnement > 10 €  
Directeur de la publication :  
A. Champeau  
Imprimerie :  
Rotographie, Montreuil  
Dépôt légal en cours

Le gouvernement vient de lancer une attaque globale contre la fonction publique et les services publics qu'elle assure. Attaque contre les missions, d'abord, avec le programme « Action publique 2022 » qui vise la destruction du service public par le transfert de ses missions au privé et la restructuration de toutes les autres. Annonce, ensuite, des quatre chantiers du plan de démolition pour saper le statut de la fonction publique, instaurer la rémunération au mérite, imposer la mobilité et détruire le dialogue social.

La droite a toujours dressé l'opinion contre les fonctionnaires, traités de « fainéants » ou de « nantis ». Elle méprise ces « ronds de cuir », désœuvrés ou toujours absents. Si Pétain dote la fonction publique de son premier statut général, sur un modèle corporatif, c'est pour mieux la lier au pouvoir. Uniquement centré sur les devoirs du fonctionnaire, ce statut n'autorise pas le droit de grève. Vichy ferme alors les écoles normales d'instituteurs, haut bastion de syndicalisation. Il faudra attendre la Libération pour que droit syndical et droit de grève soient officiellement reconnus aux fonctionnaires par le premier statut général républicain des fonctionnaires de 1946, renforcé en 1983.

Les tenants du libéralisme pur et dur ne cessent de dénoncer « l'emploi à vie » des fonctionnaires et de railler le « passéisme » de leur statut. Le remplacer par le contrat donnerait plus de « souplesse à la gestion des ressources humaines ». La même rengaine, entonnée dès les années Giscard, s'entend encore aujourd'hui.

Pour le gouvernement actuel, la fonction publique n'est qu'une variable d'ajustement budgétaire, un coût qu'il faut réduire pour di-

minuer l'endettement public. L'absence de ministère de la Fonction publique et le rattachement des questions « fonction publique » à Bercy disent, bien, le peu de considération pour les 5, 5 millions d'emplois publics. Mais les annonces de ces dernières semaines révèlent une offensive d'une ampleur inégalée. Elles signifient que le gouvernement veut procéder à la remise en cause du socle même de notre société.

Il oublie, en effet, que le statut général de la fonction publique n'a pas été instauré pour protéger l'ensemble des droits et des obligations des fonctionnaires. Bien au contraire, il a été mis en place au bénéfice des usager-es. Seule une fonction publique forte et indépendante des intérêts particuliers peut se porter garante de l'intérêt général comme de l'égalité de traitement des usager-es.

Pour Sud éducation et Solidaires, la fonction publique et les services publics sont une richesse pour notre pays. Ils sont un outil de cohésion sociale et de redistribution des richesses. Ils doivent répondre aux besoins nouveaux posés par la société (petit enfance, perte d'autonomie, transition écologique, ...).

Sud éducation et L'Union syndicale Solidaires sont porteurs d'un projet de transformation sociale, fondé sur les solidarités et la justice sociale. Les services publics sont au cœur de ce projet. L'école publique et l'université sont, également, visées par des contre réformes qui torpillent le droit à l'éducation pour tout-es. Ne les laissons pas faire !

Toutes et tous en grève et dans les manifestations ! Défendons le bien commun qu'est le service public. Remettons le progrès social au goût du jour.

## PARCOURSUP

- p.4 Plan étudiant et Parcoursup : combattre les idées reçues**

## LOI O.R.E

- p.6 Nos moyens de lutte contre l'école du tri social**

## VIE SCOLAIRE

- p.7 L'inquiétante évolution de la Vie scolaire**

## PREMIER DEGRÉ

- p.8 Zéro pointé pour le remplacement**

## PREMIER DEGRÉ

- p.9 Toutes et tous précaires ?**

## ANTI-HIÉRARCHIE

- p.10 La hiérarchie, c'est comme les étagères...**

## FORMATION SYNDICALE

- p.12 Stage de 3ème type au château de Ligoure : l'autogestion fluide !**

## JEUX OLYMPIQUES

- p.14 JO à Paris en 2024 : non il n'y a pas consensus**

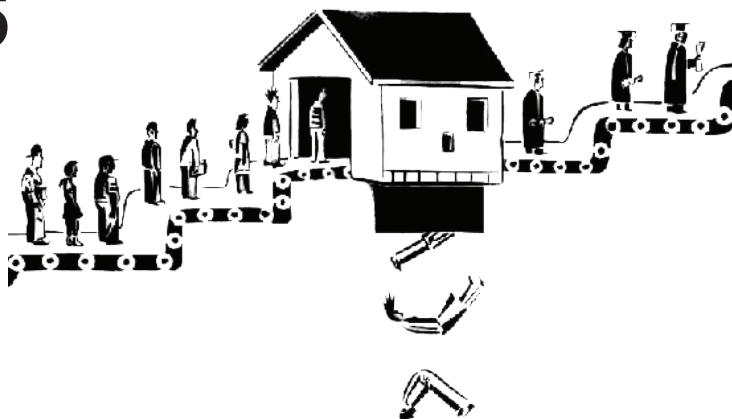
## INTERNATIONAL

- p.15 Éducation populaire en Argentine**

## INTERNATIONAL

- p.16 Bilan de la 3ème rencontre du réseau syndical international de solidarité et de luttes**

# Plan Étudiant et Parcoursup : combattre les idées reçues



## PARCOURSUP

*Depuis le début de la vaste offensive lancée contre l'université publique à l'automne, le gouvernement et ses relais médiatiques mobilisent un grand nombre d'idées reçues sur la situation actuelle de l'université publique, les formes de l'accès à l'enseignement supérieur et les remèdes à apporter aux difficultés des universités.*

### L'échec en licence ?

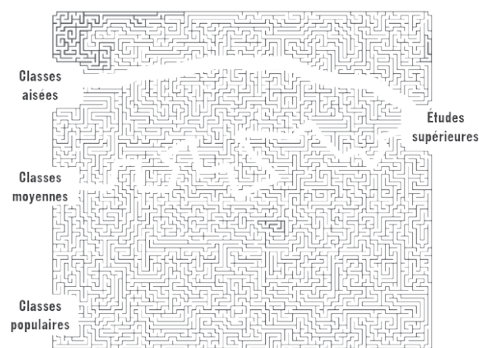
Les statistiques sur la « réussite » des étudiant-es sont un critère d'évaluation très discutable de la fonction sociale remplie par le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Toutefois, si comme le gouvernement affirme le faire, on est préoccupé par la production de diplômé-es, alors l'enseignement supérieur français s'avère être particulièrement efficace au niveau international, puisque 80% des étudiant-es qui entrent dans l'enseignement supérieur en France ressortent avec un diplôme. Pour l'écrasante majorité de ces étudiant-es (82%), ces études se déroulent dans un établissement public – dans l'université publique pour une bonne majorité (62%).

Précisément parce que ces chiffres suggèrent une réussite relative du secteur public d'enseignement supérieur et de recherche en dépit des attaques

qu'il subit, c'est un autre chiffre qui est brandi : « 60% d'échec en licence », un chiffre artificiel qui ne tient aucunement compte des usages multiples des filières non-sélectives de l'université publique, des réorientations en cours de Licence 1 aux réussites à des concours qui amènent à des changements de parcours.

Ce chiffre, répété inlassablement, vise à établir le diagnostic d'une crise de l'université publique, dont il n'y a plus qu'à chercher des responsables : les étudiant-es, accusé-es d'être trop nombreuses et trop nombreuses, trop faibles, incapables de s'orienter ; et parmi les étudiant-es, les bacheliers et bacheliers de l'enseignement professionnel, alors que moins de 10% demandent une filière universitaire en premier choix et qu'elles-ils constituent une portion très faible des étudiant-es de l'université publique. Ce portrait anxigène de la population étudiante a justifié le ren-

versement complet qu'opère la nouvelle plate forme Parcoursup, en supprimant le principe de l'accès des bachelier-es aux filières non-sélectives de leur choix.



### Les dysfonctionnements d'APB ?

À la rentrée 2017, ce sont 808 000 candidat-es qui se présentaient à l'accès à l'enseignement supérieur, pour 654 000 places proposées dans l'ensemble des formations : résultat évident de près de deux décennies de sous-investissement dans le secteur. Toutefois, en dé-



pit de l'insuffisance des places ouvertes, 83% des candidat-es en Licence ont obtenu leur premier vœu en 2017. Le tirage au sort tant décrié -trop égalitaire ?- n'a concerné qu'1% des 808 000 candidat-es.

Plutôt que de regarder dans le miroir de l'austérité, le ministère préfère faire porter les difficultés d'accès à la filière de leur choix, rencontrées par un nombre croissant de bachelier-es, sur la plate-forme Admission Post-bac (APB). Si APB semblait produire des difficultés, c'est en raison de la possibilité qui était donnée aux candidat-es de hiérarchiser leurs vœux : combinée à l'accès de droit à la filière non-sélective de leur choix dans l'université publique, APB servait de révélateur de l'incapacité croissante des universités, asphyxiées par l'austérité, à satisfaire ces vœux.

C'est là qu'entre en scène la nouvelle plate-forme Parcoursup. D'un côté, elle met fin à la hiérarchisation des vœux et au principe d'orientation choisie dans les filières non-sélectives de l'université publique, faisant du coup disparaître les difficultés d'accès à la filière de son

choix. D'un autre côté, Parcoursup accroît la pression à l'entrée de l'enseignement supérieur : alors qu'APB envoyait dans un premier temps dans les filières du supérieur uniquement les candidatures des élèves qui les avaient mises dans leurs premiers choix et supprimait ensuite les autres candidatures, dès que les élèves en question avaient obtenu une place ailleurs, Parcoursup va envoyer d'emblée dans les filières universitaires l'ensemble des candidatures. C'est la garantie de la mise sous tension de la quasi-totalité des filières, y compris des filières non-sélectives qui ne l'étaient pas jusqu'à présent. Le nouveau mécanisme d'accès à l'université, en même temps qu'il instaure une logique de tri scolaire et social des futur-es étudiant-es, crée les conditions de son extension à l'ensemble des filières.

### Les solutions apportées par le Plan (anti)Étudiant ?

Alors que les budgets des universités stagnent et que les postes de titulaires continuent

d'être supprimés à un rythme alarmant, le gouvernement ne propose donc pas aux universités publiques le plan d'investissement nécessaire à l'accueil des nouvelles générations d'étudiant-es dans de bonnes conditions d'études. Bien au contraire, il met dans les mains des directions d'universités un arsenal de mesures austéritaires et élitistes qu'il leur laisse le bon soin de mettre en place. Il instaure un Plan (anti)Étudiant qui permet aux universités de mettre en place un tri qui pourra ensuite rapidement se muer en sélection véritable ; un passage facilité vers une logique d'enseignement modulaire alignant l'offre de formation sur des moyens en régression constante ; une période d'expérimentation permettant la sortie du cadre réglementaire de l'université publique et l'introduction de frais d'inscription plus élevés dans des filières élitaires.

**Fédération Sud éducation**

## Réformes du lycée, du bac et de l'orientation post-bac

# Nos moyens de lutte contre l'école du tri social

### LOI O.R.E

*Les mois de mars et d'avril seront le moment d'amplifier la mobilisation initiée contre la destruction systématique de l'école publique : réformes du bac et du lycée, instauration de la sélection à l'entrée de l'université, baisse généralisée des moyens... Voici les pistes d'action proposées par Sud éducation.*

Les grands traits de la réforme du lycée et du bac ont été annoncés le 14 février. La loi relative « à l'orientation et à la réussite des étudiant-es » (ORE), qui met en place la sélection à l'entrée de l'université, a quant à elle été définitivement adoptée par le parlement le 15 février. Elle durcit le projet initial, puisque les capacités d'accueil des filières universitaires seront désormais « calculées » (on ne sait trop comment) en fonction des « débouchés » de chacune d'entre elles. C'est une soumission des universités aux intérêts immédiats du patronat et un mépris total de leurs missions, puisqu'elles délivrent une formation généraliste qui permet d'exercer un éventail imprévisible de métiers, et d'apprendre tout au long de la vie de nouveaux savoir-faire. Le gouvernement a gagné une bataille, il n'a pas gagné la guerre. De nombreuses perspectives d'action se présentent à nous pendant les mois de mars et d'avril.

#### Informer

De nombreux élèves, parents d'élèves, étudiant-es et collègues méconnaissent encore les réformes en cours et leur gravité. Pour contrer la communication du gouvernement, qui en fait des outils en faveur de la liberté et de la réussite de toutes alors qu'elles ne favorisent qu'une minorité de privilégié-es, nous pouvons multiplier les actions déjà entreprises en de nombreux endroits : **diffusions de tracts et actions lors des salons de l'orientation, des journées portes ouvertes des établissements**

**d'enseignement supérieur et devant les lycées.** Dans les universités, il est de notre responsabilité d'expliquer aux étudiant-es la fin de la compensation, qui conduira nombre d'entre elles et eux vers l'échec au moindre point faible. Les syndicats Sud éducation sont par ailleurs membres des structures interprofessionnelles de Solidaires et y informent leurs camarades des dangers que représentent pour leurs enfants l'institutionnalisation d'un tri social généralisé.

#### Construire la grève

Pendant les congés, dans les zones et universités qui n'étaient pas en vacances, des personnels et étudiant-es ont commencé à s'auto-organiser et ont fixé leur propre calendrier de mobilisation pour ancrer la lutte dans la durée. Ces dates de grèves, de manifestations et d'actions sont des points d'appui pour monter en puissance, **s'engager toutes et tous ensemble dans la grève du jeudi 22 mars et préparer ses suites.** Le 22 mars, c'est toute la Fonction publique qui sera en grève contre les baisses de salaire, les destructions d'emplois, les menaces sur les statuts et la généralisation de la précarité. Tout en convergeant avec les autres salarié-es du public, nous porterons dans l'éducation nos revendications contre les réformes en cours et pour davantage de moyens.

#### Refuser de collaborer à Parcoursup

Mais c'est aussi dans chaque lycée,

chaque université, que l'action collective doit s'organiser pour saboter de l'intérieur la mise en place de la sélection. En cohérence avec les décisions qui sont prises à de nombreux endroits (recensées ici : [lyceescontreparcoursup.tumblr.com](http://lyceescontreparcoursup.tumblr.com)), **Sud éducation appelle les enseignant-es de terminale à ne pas remplir les « fiches avenir », sur lesquelles elles et ils sont supposé-es se prononcer sur les vœux d'orientation des élèves, ou à y indiquer automatiquement les avis les plus favorables pour tous les items. Dans les universités, Sud éducation appelle également à ne pas appliquer la réforme et à ne pas trier les candidat-es.**

#### Ne pas se laisser diviser

La réforme du lycée est faite pour diviser les collègues des lycées, incité-es à lutter par discipline pour conserver ce qui peut l'être du volume horaire et de la signification pédagogique de leur matière. Ne tombons pas dans ce piège ! C'est toutes et tous ensemble que nous devons combattre une réforme menée au détriment, des élèves par l'aggravation de la ségrégation scolaire, et des personnels par la casse de leurs statuts. Plus largement, nos chances de l'emporter reposent sur **la construction d'un vaste mouvement unitaire réunissant les personnels de la maternelle à l'université, les étudiant-es, les lycéen-nes et leurs parents.**

#### Fédération Sud éducation

# L'inquiétante évolution de la Vie scolaire !

## VIE SCOLAIRE

Dans les Vies scolaires des établissements du second degré, les MI/SE (maîtres-ses d'internat, surveillant-es d'externat) ont été remplacé-es en 2003 par les assistant-es d'éducation (AED). Au-delà du changement de nom, cela illustre la stratégie de démantèlement catégoriel mise en œuvre par les gouvernements successifs. Ces nouveaux contrats réforment les conditions même du travail, accroissant la précarité et diminuant la protection des personnes occupant ce poste.

### Des missions au rabais

En dépit des textes alléchants faisant miroiter un travail riche et varié, les personnels de Vie scolaire sont le plus souvent cantonnés à la surveillance, à la discipline et à faire/subir les dispositifs de sécurisation. Sud éducation considère que ces missions sont réductrices pour la vision que l'on peut avoir d'une véritable Vie scolaire. Les missions sont de plus en plus nombreuses mais élaborées sans jamais solliciter l'avis des personnels concernés. Même si les collègues font au mieux, cette situation entraîne un appauvrissement dans l'accompagnement des élèves.

### La Vie scolaire au crible du management

Écart de traitement entre les fonctionnaires de catégorie A, B ou C, différence entre agrégé-es et certifié-es ainsi qu'entre titulaires et contractuel-les, territorialisation des agent-es : l'égalité de statut et de traitement n'a jamais été de mise à l'Éducation nationale.

Quid des AED ? Leur changement de statut a impliqué que le recrutement ne se fasse plus par le biais du

rectorat mais directement par la/le chef-fe d'établissement. Nous voilà bien dans la droite ligne de l'autonomisation et du renforcement du pouvoir des chef-fes.

Et qui dit renforcement du pouvoir dit accentuation des pressions hiérarchiques. Si les assistant-es d'éducation veulent garder leur poste, elles et ils sont tenté-es d'éviter de faire des remous et d'aller à l'encontre de la/du chef-fe d'établissement, qui décide du renouvellement de leur contrat...

Personnels encore plus précaires, les services civiques (qui se sont totalement substitués aux CUI/CAE, supprimés à la rentrée 2017) : leur nomination ne permet pas de créer des postes, mais seulement de combler tant bien que mal les manques d'effectifs. De plus, la brièveté de leur mission amène un turn-over important qui participe à l'enclavement de la Vie scolaire.

Quant à l'évolution du métier de CPE, elle est symptomatique de l'évolution des missions que se donne l'Éducation nationale : corps créé en 1972 pour favoriser l'épanouissement personnel des élèves par la mission d'animation, la fonction de CPE fait les frais des dérives managériales qui traversent la fonction publique. Les chef-fes d'établissement leur demandent quasi-systématiquement de participer au recrutement des AED, et les CPE sont invité-es à se comporter (trop) souvent comme des chef-fes de service plutôt que comme des animatrices ou des animateurs de la Vie scolaire.

### Mise à mal des conditions de travail

Autre recul important du passage au statut d'AED, l'allongement du nombre d'heures de travail sans augmentation du salaire et la suppression

du taux d'encadrement (*la note de service relative au collège ayant été abrogée en 2009 sans être remplacée*). La volonté de faire des économies se retrouve à tous les niveaux : dans le périscolaire, les animatrices et les animateurs ont elles et eux aussi vu baisser le taux d'encadrement. Nous sommes face à une politique générale de suppressions de postes, au détriment du bien-être des élèves et du personnel.

L'évolution du profil des personnes recrutées reflète la précarisation croissante de la société et du monde du travail. Tandis que les postes de MI-SE avaient été créés en priorité pour les étudiant-es boursières/boursiers, sur le terrain on rencontre de moins en moins d'étudiant-es, et le personnel de Vie scolaire, arrivé au bout des six ans de contrat sans qu'une formation qualifiante n'ait été proposée, se retrouve sans perspective d'emploi.

### Sud éducation revendique :

- le respect des droits des AED (congés examen, pause méridienne, remboursement des transports...);
- la déduction d'office des 200 heures de formation dans le contrat ;
- la gestion du personnel par le rectorat ;
- une vraie formation initiale et continue qui soit qualifiante/professionnalisante ;
- l'égalité dans l'accès aux compensations et indemnités (notamment indemnité REP, pondération horaire...);
- la réduction du temps de travail ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité.

### Fédération Sud éducation

# zéro pointé pour LE REMPLACEMENT

## PREMIER DEGRÉ

*La question du remplacement, pour ne pas dire du « non-remplacement », empire depuis des années. La faute à des cartes scolaires dictées en permanence par des logiques financières et dont le contingent de remplaçant-es (aussi bien Zone d'Intervention Limitée ou ZIL, remplaçant-es de courte durée, que Brigades, affecté-es théoriquement aux congés longs ou de formation) est souvent victime des économies. Le département des Hauts-de-Seine (il n'est certainement pas le seul), et certaines circonscriptions en particulier, vit une situation catastrophique depuis la rentrée de septembre 2017. Catastrophique pour les élèves et leurs parents, par voie de conséquence pour les collègues et les écoles en général, tandis que les conditions de travail des remplaçant-es subissent elles aussi des répercussions.*

### Pénurie de remplaçant-es dès la rentrée

Dans certaines villes, c'est dès la pré-rentrée que des ZIL (parfois la majorité du contingent d'une circonscription) ont été bloqué-es sur des congés longs, souvent prévus de longue date, par manque de Brigades disponibles. Cela annonçait la couleur : les remplacements courts n'en pourraient être que sacrifiés.

Et c'est effectivement ce qui se passe. Les équipes en ont bien pris la mesure, qui pour certaines ne se donnent même plus la peine de signaler les absences, fatiguées d'entendre toujours la même rengaine : « nous n'avons plus de remplaçant-es disponibles ». Quelle signification la hiérarchie entend-elle d'ailleurs donner à la qualification de congés « courts » ? Car à peine arrivées à la moitié de l'année scolaire, certaines classes cumulent déjà des absences non remplacées de plusieurs semaines. Des CM2 totalisant près de deux mois sans enseignant-es, des Moyennes Sections voyant défiler, ou pas, des remplaçant-es différentes sur des mi-temps non remplacés de façon pérenne, des congés maladie de 4 ou 5 semaines pour lesquels les enfants ne voient pas un-e seule remplaçant-e, ou alors un jour ou deux, par-ci par-là, pour calmer les esprits des parents qui, logiquement, s'échauffent.

Sous couvert de *continuité du service public*, joli principe sur le papier, le quotidien de ces élèves est alors d'être réparti-es dans les autres classes, alourdissant encore les effectifs, ou bien de rester chez elles/eux. On imagine aisément le sentiment d'abandon dans ces communes, où les populations touchées font bien évidemment partie des classes populaires, et ce qu'il se passerait si l'on infligeait la même chose à Neuilly par exemple ! Difficile ensuite pour l'Éducation nationale de faire illusion en parlant de « bienveillance » et en prétendant créer du lien entre les parents et l'école.

### Un cercle vicieux

Il est très compliqué d'établir un état des lieux général et précis de cette situation du non-remplacement : pour les raisons évoquées précédemment, toutes les absences ne sont pas comptabilisées. Le nombre de remplaçant-es bloqué-es ou disponibles est difficile à connaître. Les directrices et directeurs d'école ne parviennent plus (pour celles et ceux qui tentaient de le faire) à comptabiliser les journées d'absence non remplacées à cause du bricolage permanent pour faire face aux crises. À moins qu'ils aient baissé les bras devant cette nouvelle tâche qui s'ajoute et qui n'est plus une priorité.

Du côté des remplaçant-es aussi la situation s'avère souvent difficile à vivre : déplacé-es comme des pions, parfois pour une journée bien qu'étant sur un poste depuis des mois et pour y retourner le lendemain. Épée de Damoclès ressentie comme un manque de respect et de considération pour leur travail.

De tout cela découle de la souffrance au travail qui aboutit à des arrêts de travail, et le cercle vicieux se prolonge.

Pour endiguer le phénomène, l'EN a fait le choix de recruter massivement des contractuel-les. On voit vite les limites de ce choix, en particulier pour celles-ci et ceux-ci : parachuté-es sans formation sur des situations critiques, dans des écoles difficiles, rares sont celles et ceux qui tiendront le coup. Et celles-là et ceux-là n'auront pas la satisfaction d'être titularisé-es, intérêt qu'a(vait) au moins le principe de liste complémentaire.

**La précarisation et l'absence de formation, l'abandon de pans entiers de la population (les plus pauvres bien entendu) : on ne peut pas laisser cette école à deux vitesses continuer indéfiniment à accroître les inégalités sociales.**

**Sud éducation Hauts-de-Seine**



# TOUTES ET TOUS PRÉCAIRES ?

## PREMIER DEGRÉ

*L'année scolaire a de nouveau été marquée par cette politique d'austérité et les contre-réformes qui sapent les garanties collectives, ne cessent d'alourdir la charge de travail des personnels, augmentent les pressions hiérarchiques et généralisent la concurrence et les inégalités. La précarité s'intensifie de manière inquiétante. On fait illusion d'une gestion comptable des ressources humaines alors qu'il s'agit d'un projet politique cohérent ultra libéral savamment orchestré par les gouvernements successifs.*

### Manque de remplaçant-es versus embauche contractuel-les

Dans le premier degré, tous les ans, c'est la même rengaine, il n'y pas assez de remplaçant-es. De plus la mise en place du dispositif « CP à 12 élèves » dans les écoles REP+, mesure phare et médiatisée du nouveau quinquennat mais opérée à moyens constants, a amputé le nombre de remplaçant-es « brigades » redéployé-es sur des postes en école. Cela a nettement aggravé la situation dans la plupart des départements.

Par exemple, pour faire face au manque de personnels, la direction académique du 13 a décidé de recruter 50 contractuel-les enseignant-es. Sur le site de la DSDEN 13, on peut trouver des offres d'emploi, dignes d'une agence d'intérim ! Voilà comment le ministère donne la priorité au premier degré ! Recrutant des personnels précaires, peu ou pas formé-es, sous-rémunéré-es, avec des durées de contrats scandaleusement courtes (15 jours pour certaines), alors que 58 personnes sont encore sur liste complémentaire, attendant de devenir fonctionnaires.

C'est une première dans les Bouches-du-Rhône mais, dans d'autres territoires, le recours aux contractuel-les n'est plus une exception. Il fait partie intégrante du mode de gestion des ressources humaines. Dans les Hauts-de-Seine, le recrutement de contractuel-les dans le premier degré est exponentiel. On est passé de 80, l'année dernière, à 160 cette année. En Seine-Saint-Denis, malgré la mise en place du concours exceptionnel depuis plusieurs années, la pénurie de postes ne faiblit pas et on compte environ 500

enseignant-es contractuel-les chaque année. De même, à Mayotte, plus de 50% des enseignant-es n'est pas titulaire. On dénombre encore 464 enseignant-es précaires en 2017 !

Dans ce contexte, comment croire que la poursuite du dispositif « CP à 12 » et son extension aux classes de CE1 en REP+/et ou REP ne va pas confirmer cette tendance ? Les premières annonces pour la rentrée 2018 mobilisent déjà les personnels dans plusieurs départements. La population scolaire augmente, le nombre de postes au CRPE<sup>1</sup> diminue de 10% en 2018 et la mise en place des doubléments de classes est en cours. Il est donc tout simplement impossible de ne pas pérenniser les embauches d'enseignant-es précaires. Le « redéploiement » des moyens, si cher aux gestionnaires des DSDEN ne suffira pas !

### Suppressions des CUI-CAE versus arrivée des services civiques

Depuis de nombreuses années et malgré notre dénonciation permanente du statut, les personnels en CUI-CAE<sup>2</sup> ont su se rendre indispensables pour des missions d'AESH, AVS, AADE...<sup>3</sup> Et pourtant, plus de 20 000 personnes ont subi un gigantesque plan de licenciement cette année !

Qu'à cela ne tienne, le ministère se diversifie dans la précarisation ! Ainsi, il annonce le recrutement massif de personnels, sous un statut encore plus indigne, les « services civiques ». Ils ne dépendent pas du Code du Travail et perçoivent, non pas un salaire, mais une « indemnité » inférieure à 600 euros par mois. Alors que la mission du service civique doit s'inscrire dans

le cadre de l'intérêt général et alimenter un projet personnel, les services civiques sont amené-es à effectuer sur le terrain des missions relevant d'emplois statutaires. Le recours massif aux personnels en service civique, tout comme aux stagiaires en entreprises, permet à leurs employeurs (État et entreprises), non seulement de les rémunérer en dessous des seuils fixés par les conventions collectives mais aussi de disposer d'une main d'œuvre au gré des « missions ».

**Pour Sud éducation les missions de service public doivent être effectuées par des personnels aux emplois statutaires.**

Sud éducation revendique :

- Dans l'urgence, le maintien et le réemploi de toutes les personnes en contrats aidés ;
- un véritable plan de lutte contre la précarité dans la Fonction publique ;
- la transformation des contrats aidés en emplois statutaires ;
- le recrutement de fonctionnaires titulaires à hauteur des besoins dans l'Éducation nationale.

**Jamais en marche, toujours en lutte contre la précarité !**

### Sud éducation Bouches-du-Rhône

<sup>1</sup>Concours de recrutement de professeur-es des écoles

<sup>2</sup>Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) constitue la déclinaison, pour le secteur non marchand, du contrat unique d'insertion (CUI).

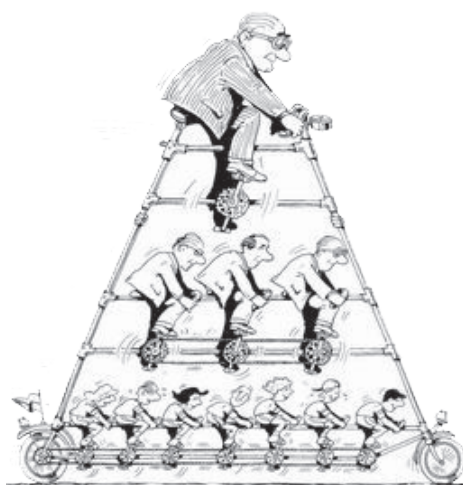
<sup>3</sup>Accompagnant-e des élèves en situation de handicap, auxiliaire de vie scolaire, aide administrative de direction d'école

# La hiérarchie, c'est comme les étagères... plus c'est haut, moins on s'en sert !

## ANTI-HIÉRARCHIE

*Le succès des stages traitant de l'anti-hiérarchie proposés par les syndicats de la Fédération Sud éducation, au fil des ans, ne se dément pas. Le dernier en date, organisé les 27 et 28 novembre derniers, conjointement par Sud éducation 92, la CNT, la CGT éducation et le collectif anti-hiérarchie (CAH, collectif regroupant des personnes syndiquées dans divers syndicats et non syndiquées, désobéisseuses-désobéisseurs, refuseuses-refuseurs de l'inspection, ...), a encore connu une belle fréquentation avec environ 80 participant-es.*

Ce type de stage est l'occasion d'aborder les différentes manières dont la hiérarchie peut peser sur les travailleuses et travailleurs, afin de réfléchir aux moyens de les combattre, en particulier collectivement, d'élaborer des argumentaires à destination des collègues mais aussi des parents d'élèves sur divers sujets. Ils permettent aussi à des personnels de recréer du lien, de se sentir moins isolés quand leur situation au travail est parfois difficile à vivre, de se rendre compte que ces souffrances qui s'orientent directement dans le rapport hiérarchique sont souvent partagées par d'autres. Ce stage de novembre 2017 s'inscrit par ailleurs dans une dynamique déjà initiée en mai par une autre formation syndicale du même type, au cours de laquelle s'est engagé un projet de rédaction d'un nouveau numéro du *couvre-chefs*, brochure mythique élaborée par le CAH il y a plus de dix ans. Il s'agissait donc d'échanger sur un certain nombre de sujets en vue de préparer collectivement l'écriture de ces textes qui alimenteront le futur numéro.



### Des questions nouvelles

Parmi ces thèmes, les nouvelles modalités d'évaluation, baptisées PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), étaient évidemment dans les esprits et suscitaient un certain nombre de questions, en particulier celle de la possibilité de les refuser comme c'était le cas pour l'inspection. Au moment du stage, les échanges autour de l'entretien de carrière et les tentatives d'analyses juridiques des textes restaient encore au stade de suppositions, ces entretiens commençant tout juste à être mis en place, mais déjà semblait se dessiner ce qui a l'air de se confirmer sur le

terrain (tout ceci au conditionnel, puisque nous n'en sommes qu'aux balbutiements) : la possibilité effectivement de continuer à refuser, la hiérarchie considérant visiblement qu'il s'agit surtout d'une possibilité de bonifier une carrière (à la marge, nous le savons, et de manière inégalitaire. Il s'agira en fait de récompenser la docilité) plutôt que de la sanctionner, et donc laissant à chacun-e le choix d'y renoncer. Encore une fois, les retours des collègues vont nous en apprendre beaucoup plus, dès cette année. Par ailleurs, il pourrait exister un pendant plus négatif, les *visites d'accompagnement* destinées aux collègues soi-disant en difficulté, ou qui auront besoin d'être « recadrés ». Quel serait alors le rapport de force pour refuser ces visites ? Quoiqu'il en soit, il va être, là encore, indispensable de préparer des réponses, individuelles et collectives, à ces éventualités.

Furent également évoqués les problèmes de fichage des élèves et du tout sécuritaire à l'école et dans la société, notamment à travers la mise en place du Livret scolaire unique numérique (LSUN) et de l'organisation de

Plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) anti-attentats : comment lutter contre ces dérives ? À travers des argumentaires à destination des parents et des collègues : nous ne voulons pas d'une société de la peur, du flicage, ni de la marchandisation de l'école. Quoi qu'on en dise, le PPMS antiterroriste est anxiogène pour les élèves et contribue à créer un climat de psychose ambiante, par ailleurs bien utile aux politiques pour éviter d'aborder d'autres sujets. La peur empêche de réfléchir, elles-ils l'ont bien compris. Ces PPMS sont de toute façon, et par définition, inutiles, de par la nature imprévisible et unique d'un attentat. Le LSUN joue, lui, son rôle d'outil indispensable au marché du travail, en triant, catégorisant, étiquetant les élèves selon l'intérêt qu'elles-ils représentent pour le patronat. Le droit à l'oubli n'existe plus, chaque parcours est gravé sur le front, sous forme de code-barres. Grève, boycott, sabotage,... les résistances existent, elles doivent dès aujourd'hui se penser et se construire le plus collectivement possible, y compris entre personnels de l'éducation et parents, pour établir un réel rapport de force.

Renforcement des hiérarchies intermédiaires, y compris officieuses (par exemple les directrices-directeurs d'écoles et les conseillères-conseillers pédagogiques dans le premier degré, n'ayant pas le statut de supérieur-es hiérarchiques, mais en assumant de plus en plus souvent le rôle), management par la culpabilisation, mise à mal de la liberté pédagogique,... le poids de la hiérarchie est de plus en

plus prégnant dans l'Éducation nationale (et ailleurs!). D'où la nécessité d'y apporter une alternative.



### De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque l'anti-hiérarchie ?

Comme nous l'avons vu à travers les différentes thématiques abordées en stage, il s'agit de se prémunir face aux excès de pouvoir de notre hiérarchie, que ce soit dans les formes que peut prendre la communication, dans les injonctions qu'elle nous formule, parfois même contradictoires, et dans la souffrance au travail qui peut en découler. Pour cela, rien de tel que de connaître nos droits et ses devoirs, donnant suffisamment de confiance pour apprendre à dire **non**. Par exemple, concrètement, demander systématiquement à nos supérieur-es de fournir une trace écrite de leurs ordres et de citer la référence juridique sur laquelle elles-ils s'appuient est un premier réflexe à acquérir qui calme souvent (pas toujours !) leurs ardeurs. Savoir dire non, c'est éviter que les demandes soient toujours plus importantes,

contraignantes, intrusives, liberticides.

L'anti-hiérarchie, c'est aussi remettre en cause, d'un point de vue systémique, ce mode d'organisation pyramidal de notre société, qui repose sur la docilité, l'obéissance, l'infantilisation, qui nie toute possibilité de réfléchir et de critiquer ce qui vient d'en haut (« un fonctionnaire doit fonctionner » paraît-il !). Analyser ses mécanismes, c'est aussi un moyen de comprendre ce qui génère de la souffrance au travail pour tenter de l'endiguer, ou au moins de protéger les travailleuses et travailleurs qui en sont victimes. S'opposer à la hiérarchie s'accompagne d'une réflexion sur les alternatives à proposer : autogestion, direction collégiale d'établissement, autant de pistes pour s'organiser collectivement, démocratiquement, également.

Enfin, par extension, combattre la hiérarchie, c'est combattre les hiérarchies sous toutes leurs formes, c'est-à-dire les rapports de domination, dans les classes et dans la société, qu'ils soient racistes, sexistes, sociaux, catégoriels entre les différentes catégories de travailleuses-travailleurs, entre les professeur-es et leurs élèves...

**Cette orientation forte de la Fédération Sud éducation est donc plus que jamais d'actualité.**

**Sud éducation  
Hauts-de-Seine**

# Stage de 3ème type au château de Ligoure : l'autogestion fluide !

## FORMATION SYNDICALE

*Le stage « Instituer du commun » s'est tenu au château de Ligoure, dans le Limousin, du 18 au 22 décembre 2017. Bernard Collot, invité pour intervenir sur l'école du 3ème type, a rédigé un billet qui exprime ce qu'il retient de ce stage<sup>1</sup>. De l'avis des Ligouriennes et des Ligouriens, ce billet reflète parfaitement l'esprit du stage et en présente un excellent résumé. C'est pourquoi, avec l'autorisation de Bernard Collot, nous avons choisi ce texte en guise de bilan.*

« Le syndicat Sud éducation a quelque chose de bien particulier et même d'exceptionnel : toutes et tous les adhérent-es et militant-es que j'ai rencontré-es à Ligoure pratiquent la remise en question permanente des pensées et des pratiques individuelles et collectives. Je me demande même si ce n'est pas pour cela qu'intuitivement beaucoup y adhèrent, autant que pour ses orientations syndicales et politiques.

En tout cas, pour ce stage, c'était annoncé d'emblée : il devait être l'expérimentation de l'autogestion et de la liberté du faire. Son titre : « Instituer du commun ». Dans ce que j'ai pu en voir et en comprendre, cela a été une sacrée réussite. Je suis persuadé que la densité, la richesse du contenu et des échanges auxquels j'ai pu assister, avec le contenu de chaque journée très très vaguement proposé à l'avance, a été une conséquence de cette autogestion réussie.

Ma vision est quelque peu approximative et subjective, je n'y ai passé qu'une journée et demie, mais je suppose que tous

les acteurs en feront a posteriori une analyse plus précise et exacte parce que ce sont peut-être les enseignements les plus importants qu'ils auront à retirer de ces journées.

### Le lieu d'abord

Une vieille et immense bâtisse, des hauteurs de plafond impressionnantes, de grands couloirs sombres où il valait mieux avoir une lampe électrique le soir pour repérer un interrupteur, des portes difficiles à voir dans les boiseries, une boussole pour trouver le bon escalier... bref, c'était bien un château avec du volume, mais ça ne devait pas être si facile que cela d'y vivre !

80 personnes y ont débarqué un lundi matin, venant de tout l'hexagone, parfois avec de petits mômes, des profs des écoles, des profs de collèges, des profs de lycée, des jeunes et des moins jeunes, une belle hétérogénéité (elles et ils ne peuvent en ressortir que toutes et tous convaincues du multi-âge dans les classes si elles et ils ne l'étaient pas par avance !). Je n'ai pas repéré de profs d'université, il y en avait

peut-être, en tout cas cela leur ferait le plus grand bien de faire un tour dans ces stages. 80 personnes parce qu'il n'y avait que 80 matelas !

Mais voilà, s'il y avait bien le bâtiment pour se mettre à l'abri, il allait falloir que cet ensemble hétéroclite se débrouille pour y vivre cinq jours en autonomie, et en plus y faire ce que chacun était venu y chercher !

Les nouvelles formes de gouvernances théorisées (sociocratie, holocratie, adhocratie...) précisent généralement ce qu'il y a à instaurer, les modalités et les protocoles de fonctionnement de chaque espace d'élaboration et de décision, les rôles à assurer par chacun-e, comment se comporter, etc., autrement dit, un mode d'emploi connu par toutes et tous à l'avance et à appliquer.

À Ligoure, le syndicat Sud éducation Limousin s'est contenté de proposer un embryon de structure (en dehors de s'être occupé à l'avance de faire le stock de pommes de terre, de pâtes... pouvant être cuisinées puisque cela ne pouvait être fait au fur et à mesure). Très pragmatique-

ment, il avait prévu que trois ou quatre commissions s'occupent quotidiennement de l'organisation du quotidien, la bouffe, le matériel... et le moment qui allait leur être consacré. Il s'était aussi contenté de fixer un temps de rencontre générale plus ou moins informel dans la grande salle en début de demi-journée à partir duquel des ateliers devaient émerger (sans savoir lesquels) et se répartir, puis un autre moment de rencontre informel où ce qui s'était passé dans chaque atelier pouvait peut-être produire d'autres choses. Autrement dit, il s'était contenté de fixer des espaces-temps dans la journée et de les indiquer. J'imagine qu'a dû se poser la question « Est-ce que la mayonnaise va prendre ? »



### Et la mayonnaise a pris !

Je n'y étais pas le lundi matin, mais dans la présentation et la discussion des commissions indispensables pour survivre, d'autres ont été ajoutées. Et tous ces espaces-temps organisationnels se sont remplis, ont fonctionné, se sont modifiés suivant les besoins qui apparaissaient, sans qu'il y ait eu besoin d'indiquer qui y allait, qui y restait, ni même qu'il y avait une obligation quelconque d'y participer ! Pas de modalités de liaison prévues entre les commissions, mais lorsque des décisions de

l'une nécessitaient l'apport ou la modification d'une autre, naturellement une estafette permettait l'ajustement. Ce qui faisait fonctionner harmonieusement tout cela, c'était ce qui se passait au fur et à mesure que se déroulait la vie... de château ! Il m'a été impossible de repérer qui pouvait bien être un peu plus organisatrice-organisateur de tout cela, même pas celles ou ceux du Limousin qui avaient pourtant travaillé plus que les autres à ces journées. Et qu'est-ce qu'on a bien mangé !

### L'autogestion fluide avec une structure dissipative !

Dans toutes les rencontres avec un grand nombre de personnes, c'est le démarrage et l'organisation des journées qui demandent généralement quelques leaders qui drivent tout ce monde, des plannings savants bien prévus dans des horaires bien cadrés, parfois il faut même aller s'inscrire obligatoirement dans ces plannings. Un peu d'ordre, voyons ! Rien de cela. S'il y en avait, des leaders, je n'ai pas pu les repérer. Certes il y avait celles et ceux qui connaissaient des techniques d'animation, celles destinées à booster d'entrée l'interaction, à « chauffer les neurones », à mettre dans le bain. Il m'a bien semblé reconnaître les savoirs des CEMÉA, du GFEN... Et cela suffisait pour qu'en peu de temps le thème de la journée soit lancé, qu'émergent et soient proposés les ateliers pour l'explorer, que chacun-e s'y retrouve (ou fasse autre chose) et que ça se mette à échanger, à « travailler »... naturellement. Tout me paraissait naturel, sans règles explicites, y compris l'étonnante qualité d'écoute de chacun-e. C'est vraiment cette adaptation

collective et fluctuante aux circonstances, aux besoins, aux intérêts... qui m'a impressionné.

J'étais invité à la journée qui avait pour thème l'école du 3ème type : je n'ai rien eu à y faire et je n'y ai rien fait, je n'avais qu'à me balader d'un espace à un autre, si j'en avais envie !!!!! C'était génial et j'y ai beaucoup appris. Comme quoi, et tant pis pour les pédagogies actives, on apprend aussi en ne faisant rien ! C'est ça le 3ème type !

Une remarque : l'environnement du château et le paysage sont vraiment agréables, en plus il y avait du soleil même s'il ne faisait pas chaud. Bizarrement, je n'y ai vu pratiquement personne y prendre l'air, s'y promener (récréation !). Même les « cloppeuses-eurs » restaient cantonné-es bien serré-es devant l'abri d'une entrée. Je me suis dit qu'entre l'attraction de l'environnement et l'attraction des inter-relations denses et continues à l'intérieur du bâtiment, c'était cette dernière qui était la plus forte !

Je vais les taquiner un peu : c'était presque aussi bien que dans ma classe unique !!!! Je dis presque, mais ce n'est pas vrai parce que c'est bien plus difficile pour des adultes qui ne l'ont jamais vécu avant. C'est un sacré tour de force que ces adultes ont réalisé et j'avoue que j'aurais peut-être douté que ce soit possible. Ils donnent de l'espoir pour qu'une espèce humaine cesse enfin d'être grégaire... et pour les enfants dont elles et ils ont la charge et qui vont en profiter sans attendre ».

### Sud éducation Limousin

<sup>1</sup> Voir le blog de Bernard Collot : <http://education3.canalblog.com/archives/2017/12/21/35978833.html>

# JO à Paris en 2024 : non il n'y a pas consensus

J.O

*Le 13 septembre dernier, le Comité International Olympique choisissait sans surprise Paris pour organiser les jeux olympiques de 2024. Toute la presse, les télévisions, les radios, nous ont assurés qu'à Paris, ce serait mieux qu'ailleurs : pas de corruption, pas de travail illégal sur les chantiers, pas de dépassement budgétaire. Anne Hidalgo, opposée au projet en 2014, déclarait en février dernier qu'en matière d'organisation « Tokyo 2020 est pour nous un exemple ». À Tokyo les affaires de corruption se multiplient et la facture globale devrait avoisiner les 30 milliards pour 6,4 milliards prévus (AFP 21/12/2016).*

Sud éducation a refusé de participer à ce mensonge national<sup>1</sup>. Les JO à Paris c'est un gouffre financier assuré. Dans toutes les villes du monde, les JO organisent la socialisation des dépenses, la privatisation des bénéfices, l'expulsion des populations les plus modestes et l'accroissement des politiques sécuritaires.

**Nous ne voulons pas être les préparateurs de la jeunesse aux JO de 2024.** Nous n'avons pas la naïveté de croire qu'il y a un espace de débat entre les affairistes du CIO et les professeurs d'éducation physique. Nous sommes en désaccord total avec la direction du Snep-FSU quand celle-ci prétend expliquer aux enseignants d'EPS : « Les JO notre affaire aussi » (Snep, sept 2016). **Pour l'éducation physique en milieu scolaire, il faut construire une autre voie et une autre voix.**

## Quand le syndicalisme se fourvoie

En mars 2017, CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC ont signé une charte pour l'emploi visant une « exemplarité sociale », selon les termes de Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT, devenu référent syndical auprès du comité Paris 2024. Sud éducation et Solidaires sont les seules organisations à refuser cette mascarade et à s'inscrire même modestement avec Attac et Droit au Logement dans la campagne « **NON à la candidature de Paris aux Jeux 2024 !** » lancée par la revue Quel sport ?<sup>2</sup>

Et Thibault de déclarer (Libération 12/04/17) « Si l'on se réfère à l'histoire, il y a peu de chance qu'une

grande grève se produise en août 2024 pendant les Jeux. Le dernier mouvement enregistré en France un mois d'août remonte à 1944: c'était l'insurrection des cheminots pour libérer le pays. [...] En France, le but des syndicats n'est pas de s'opposer aux Jeux olympiques mais de travailler suffisamment en amont pour veiller à ce qu'ils se déroulent dans de bonnes conditions ».

## Regarder la réalité en face

Les JO permettent au CIO et à tous ses partenaires commerciaux de dégager des profits colossaux. Les contribuables remboursent des dettes publiques records pendant des années. **JO = endettement public.**

Les JO génèrent un climat affairiste fait de scandales de détournements de fonds, de pots-de-vin, de blanchiment d'argent, de trafics mafieux en tout genre impliquant des responsables politiques, des chefs d'entreprise, des hiérarques de l'institution sportive et des sportifs. **JO = corruption.**

Les JO restructurent les villes hôtes pour implanter des infrastructures pharaoniques qui font augmenter la spéculation immobilière et repoussent les plus pauvres en périphérie. **JO = chasse aux pauvres, place aux riches.**

Les JO provoquent des dégâts écologiques considérables par l'afflux massif de touristes regroupés pendant 15 jours sur un même lieu et par le saccage systématique de zones naturelles. **JO = désastre écologique.**

Les JO donnent le spectacle affligeant de champions de la triche, de

sportifs dopés, de matchs truqués, d'arbitres achetés, d'officiels corrompus. Un modèle pour la jeunesse ? **JO = mascarade sportive.**

## Place à l'ordre olympique

Le « Contrat de ville hôte » passé entre Hidalgo et le Président du CIO stipule qu'« aucune manifestation, conférence ou autre réunion majeure qui pourrait avoir un impact sur le succès de la planification, de l'organisation, du financement et de la tenue des Jeux ou sur leur exposition au public et aux médias, ne se tiendra dans la ville hôte même, dans ses environs ou dans les villes accueillant d'autres sites de compétition ou dans leurs environs, pendant les Jeux ou pendant la semaine qui les précède, ou celle qui les suit, sans l'accord écrit préalable du CIO [...] ».

**Pour Sud éducation c'est non non et non. Nous ne nous associerons en aucune manière à cette foire anabolisée.**

## Sud éducation Puy de Dôme- Allier

<sup>1</sup> En 2015, Sud éducation écrivait : « Alors que le budget d'investissement de la ville de Paris pour les installations sportives (stades, gymnases, piscines) s'élève à 46 millions d'euros en 2015, cette seule candidature pour 2024 coûtera entre 60 et 100 millions d'euros [...] En lieu et place du gigantisme olympique d'installations qui ne serviront pas ou peu, construisons des équipements de proximité, notamment dans les quartiers les plus mal dotés. Plutôt que la course aux médailles, favorisons l'éducation populaire. Exigeons que l'investissement public se fasse au service des besoins sociaux et environnementaux ».

<sup>2</sup> Quel sport ? <http://quelsport.org>

# Éducation populaire en Argentine

## INTERNATIONAL

18h... Au milieu de chariots débordants de déchets et de cartoneros<sup>1</sup>, massés devant la gare Constitución pour rejoindre la banlieue tentaculaire de Buenos Aires, Helda se faufile à la descente du colectivo. Au rez-de-chaussée du bachillerato<sup>2</sup>, elle confie sa fille à la garderie autogérée du mouvement Dario Santillan, qui tient son nom d'un chômeur du mouvement piquetero<sup>3</sup>, assassiné en 2002.

### « L'éducateur est un apprenant »

« La pédagogie est une lutte pour ta libération »... Les murs de la salle dont Helda pousse la porte à l'étage sont couverts de citations de *La Pédagogie des Opprimés* et de peintures à l'effigie de Paolo Freire<sup>4</sup>. 20 adultes du 2<sup>ème</sup> cycle<sup>5</sup> travaillent en ateliers coopératifs sur l'Économie populaire<sup>6</sup>. Certain-es étudiant-es s'attaquent aux ravages de la doctrine Friedman sur l'économie argentine quand d'autres interrogent les répercussions de la collaboration du pays avec la Banque mondiale et le FMI. Helda et ses compañeros/as s'intéressent aux solidarités qui se créent entre entreprises récupérées par leurs ouvrier-es car sa mère travaille dans une coopérative récupérée<sup>7</sup>.

Joana, l'une des 3 profs présent-es dans la classe, doit les abandonner pour une réunion avec les enseignant-es du cycle 2 qui travaillent dans les autres bachilleratos du mouvement. À Mario qui s'interroge sur son choix de refuser le

salaires de l'État<sup>8</sup>, elle répond énermée « comment espères-tu te libérer de ton oppresseur si c'est encore lui qui te donne la becquée ?! » « D'accord, mais comment ferais-tu, toi, pour becqueter, et comment le bachillerato existerait-il si Juan-Carlos, Beatriz, Édith et moi ne mutualisons pas les salaires que nous verse l'État ?! » « Très bien ! Merci à vous... Peut-être que ça n'a aucune incidence sur ta matière, mais je ne me vois pas dénoncer le capitalisme dans mon cours tout en étant directement dépendante d'un État néo-libéral ! ».

Dans une autre salle de l'immeuble occupé par le Movimiento Anibal Veron, Pablo s'est installé pour une AG avec les étudiant-es et les enseignant-es modératrices du cycle 1. À l'ordre du jour, l'organisation d'une manif de soutien aux mères de la place de Mai, les méthodes pédagogiques des enseignant-es en cours de Santé, et l'interdiction de la drogue dans le bachillerato.

Pablo a été chargé par les autres élèves du 1<sup>er</sup> cycle de prendre la parole sur l'évaluation faite par les étudiant-es des méthodes pédagogiques choisies par les professeur-es de Santé<sup>9</sup>. « Les étudiants trouvent que le cours n'est pas assez concret. Pourquoi réaliser des graphiques sur la prise en charge des malades par l'hôpital public plutôt que d'aller dans un dispensaire ou un hosto du quartier pour voir ce qu'ils vivent en vrai ? » Federica reconnaît que le choix qui a

été fait par les enseignant-es s'avère peu concluant. « Si vous voulez on en discute lors du prochain cours, euh... jeudi je crois, et vous ferez des propositions pour qu'on rectifie le tir. Ça vous va ? » « Parfait ! » « Vu qu'il est 21h30, il valait mieux que ça vous convienne ! Désolée pour le dernier point mais on doit nettoyer et partir si on ne veut pas que les camarades de la garderie fassent des heures sups ! ».

### Sud éducation Lorraine

<sup>1</sup> travailleur-ses informel-les de Buenos Aires.

<sup>2</sup> les bachilleratos sont des lieux d'éducation populaire. Il y en a 80 à Buenos Aires, soit 8000 élèves. Ils se sont développés depuis 2001 à l'initiative de piqueteras voulant apprendre à lire et écrire.

<sup>3</sup> mouvements rassemblant des chômeur-ses argentin-es qui coupent les routes en brûlant des pneus.

<sup>4</sup> Paolo Freire (1921-1997) a fondé le Mouvement de culture populaire et mené des campagnes d'alphabétisation au Brésil.

<sup>5</sup> il y a 3 années d'études pour obtenir un diplôme qui donne accès à l'université.

<sup>6</sup> en plus d'ateliers de lecture et d'écriture, il y a 5 matières au lieu de 12 dans les programmes officiels : santé/économie populaire/social/mathématiques/langues.

<sup>7</sup> il y a environ 400 entreprises récupérées et autogérées en Argentine.

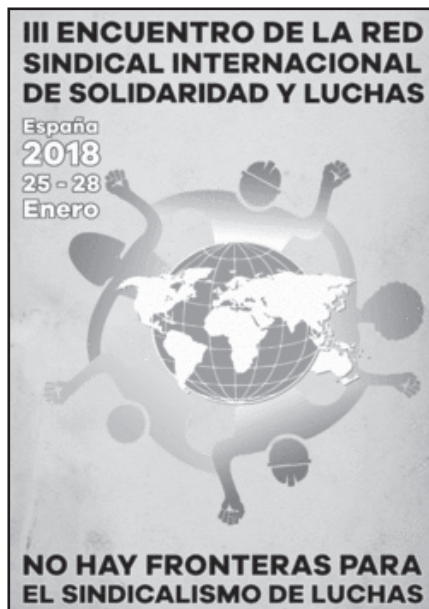
<sup>8</sup> de nombreux bachilleratos sont reconnus, ainsi que leurs diplômes, par l'État, qui rémunère une partie des enseignant-es.

<sup>9</sup> il y a trois formes d'évaluation : auto-évaluation des élèves/évaluation des élèves par les enseignant-es/évaluation des enseignant-es par les élèves.

# Bilan de la 3<sup>ème</sup> rencontre du réseau syndical international de solidarité et de luttes.

## INTERNATIONAL

Du 25 au 28 janvier, près de 300 syndicalistes représentant une cinquantaine d'organisations de différents continents se sont retrouvés près de Madrid.



Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes y tenait sa troisième rencontre plénière, après Saint-Denis en 2013 et Campinas en 2015. L'appel du Réseau a été actualisé ; une journée de travail était consacrée aux femmes : violences sexistes, machisme dans le mouvement syndical, 8 mars, avortement, économie féministe, précarité et inégalités, etc. Ont également été abordées les discriminations envers les LGBT. Nous avons aussi poursuivi les réflexions sur différents thèmes transversaux : autogestion et contrôle ouvrier, migrations, répression envers les mouvements sociaux et colonialisme. Diverses motions de soutiens à des luttes

syndicales et populaires ont été adoptées (Kurdistan, Turquie, Iran, Sahara, Catalogne, Syrie, Soudan, Mexique...).

Ces troisièmes rencontres ont permis de passer un cap dans le travail par secteurs professionnels [...] Notre Réseau international sera utile si nous le faisons vivre, et notamment dans chacun de nos secteurs professionnels ; c'est la même logique qu'au plan local ou national, nous voulons un syndicalisme qui repose sur les collectifs de base !

La délégation de l'Union syndicale Solidaires était constituée d'une trentaine de camarades, issus-es de fédérations et syndicats nationaux divers<sup>1</sup> ; le Secrétariat national et la commission Femmes étant aussi représentés en tant que tels. L'implication dans les échanges et le travail de ces quatre jours permettent d'envisager la suite avec optimisme. Reste à concrétiser les engagements pris dans chaque secteur [...]

Au plan interprofessionnel, le Réseau a décidé de convergences internationales à plusieurs dates : 8 mars, 24 avril (date de l'incendie du « Rana plaza » au Bangladesh en 2013), 1<sup>er</sup> mai, 15 mai en solidarité avec le peuple palestinien... Le soutien à la campagne BDS<sup>2</sup> est réaffirmé ; de même pour la participation à la journée

de solidarité avec les migrant-es. Deux campagnes sont mises en avant : contre les multinationales d'une part, pour la réappropriation des services publics par celles ou ceux qui y travaillent et celles ou ceux qui les utilisent d'autre part. Nous organiserons aussi une action syndicale internationale dirigée contre le rassemblement des dirigeant-es capitalistes qui se tient chaque année à Davos.

À l'issue de cette rencontre, un Appel international du Réseau a été produit. On peut y lire : « Nous décidons de renforcer, élargir, rendre plus efficace, un réseau du syndicalisme offensif, de luttes, démocratique, autonome, indépendant des patrons et gouvernements, écologiste, internationaliste, construisant le changement par les luttes collectives, combattant contre toutes formes d'oppression (machisme, racisme, homophobie, xénophobie) ».

**Alors actions !**

### Fédération Sud éducation

<sup>1</sup> Sud éducation, Sud-Rail, Sud Industrie, Sud PTT, Sud Santé sociaux, Sud Commerces et services, Solidaires Finances publiques, Sud Culture Solidaires

<sup>2</sup> Boycott désinvestissement sanctions

## Joignez/re-joignez-nous

Prenez contact avec votre syndicat local ou avec la fédération sur notre site :

[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

16

**Sud** éducation - N°76 - mars / avril 2018

Fédération des syndicats Sud éducation :  
31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris, Téléphone : 01 58 39 30 12  
e-mail : [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)